



Assemblée générale

Distr. générale
30 janvier 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 148 de l'ordre du jour
Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui	6
C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	13
D. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées	13
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	14
II. Ressources financières	34
A. Vue d'ensemble	34
B. Contributions non budgétisées	35
C. Gains d'efficacité	35
D. Taux de vacance de postes	36
E. Formation	37
III. Analyse des variations	38



IV.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	40
V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU	41
A.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	41
B.	Comité des commissaires aux comptes	43
Annexes		
I.	Définitions	46
II.	Organigramme	49

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (exercice 2015/16), dont le montant s'élève à 71 696 000 dollars.

Le budget couvre le déploiement de 142 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 314 agents recrutés sur le plan national, y compris 39 emplois de temporaire.

Le projet de budget pour l'exercice 2015/16 se fonde sur la poursuite de la transformation de la Base de soutien logistique en Centre de services mondial, conformément à l'objectif ultime envisagé pour la stratégie globale d'appui aux missions selon lequel le Centre de services mondial assurera la gestion opérationnelle des services informatiques et des services de communication, de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et veillera à la prestation des services d'appui aux missions tout au long du mandat de celles-ci. Dans ce contexte, il est proposé de poursuivre le regroupement au Centre de services mondial des fonctions des services d'information géospatiale qui sont actuellement exercées par les missions et la restructuration du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications entamée en 2014/15.

L'enveloppe budgétaire proposée pour l'exercice 2015/16, soit 71 696 000 dollars, est supérieure de 1,9 % au montant de 70 338 600 dollars approuvé pour l'exercice 2014/15. La hausse s'explique principalement par les propositions suivantes : augmentation nette de 26 emplois de temporaire, principalement à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA); remise en état de divers bâtiments; remplacement de véhicules devenus obsolètes.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2015/16 et le mandat du Centre est expliquée dans les tableaux axés sur les résultats correspondant à la composante appui.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2013/14)	Montant alloué (2014/15)	Dépenses prévues (2015/16)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Personnel civil	44 010,1	44 796,0	43 884,6	(911,4)	(2,0)
Dépenses opérationnelles	24 486,1	25 542,6	27 811,4	2 268,8	8,9
Montant brut	68 496,2	70 338,6	71 696,0	1 357,4	1,9
Recettes provenant des contributions du personnel	6 436,1	6 218,3	6 371,7	153,4	2,5
Montant net	62 060,1	64 120,3	65 324,3	1 204,0	1,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	68 496,2	70 338,6	71 696,0	1 357,4	1,9

Ressources humaines^a

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Emplois de temporaire^b</i>	Total
Bureau du Directeur				
Effectif approuvé 2014/15	15	19	6	40
Effectif proposé 2015/16	17	37	4	58
Service de l'appui à la base				
Effectif approuvé 2014/15	10	77	–	87
Effectif proposé 2015/16	8	67	–	75
Service de la logistique				
Effectif approuvé 2014/15	32	123	–	155
Effectif proposé 2015/16	31	124	2	157
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications				
Effectif approuvé 2014/15	27	60	7	94
Effectif proposé 2015/16	26	59	33	118
Unités hébergées				
Effectif approuvé 2014/15	43	5	–	48
Effectif proposé 2015/16	43	5	–	48
Total				
Effectif approuvé 2014/15	127	284	13	424
Effectif proposé 2015/16	125	292	39	456
Variation nette	(2)	8	26	32

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix utilisait le dépôt de l'Organisation des Nations Unies, d'abord situé à Naples, puis transféré à Pise (Italie). Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la dissolution de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis 1994.

2. Le 23 novembre 1994, le Secrétaire général et le Gouvernement italien ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation. Un premier additif, signé le 7 décembre 2001, concernait la donation de trois nouveaux entrepôts. Un deuxième, concernant la cession de locaux et de terrains supplémentaires à la Base par le Gouvernement italien, a été signé le 4 août 2008. Un troisième, concernant la cession de six bâtiments et de terrains non bâtis, ainsi que la restitution d'installations et de terrains au Gouvernement italien par l'Organisation, a été signé le 23 novembre 2011. Le 28 janvier 2009, le Secrétaire général et le Gouvernement espagnol ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation d'installations à Valence (Espagne) par l'Organisation des Nations Unies.

3. La transformation de la Base en Centre de services mondial s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions. Le Centre fonctionne en tant qu'entité unifiée comprenant la Base de soutien logistique de Brindisi et la Base d'appui des Nations Unies de Valence et assure deux fonctions principales. D'une part, il assure la gestion opérationnelle des services informatiques et des services de communication, de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et, de l'autre, il veille à la prestation de services d'appui aux missions tout au long du mandat de celles-ci, de la planification préparant leur mise en place jusqu'à leur liquidation.

4. La Base de soutien logistique à Brindisi occupe une superficie totale de 368 209 mètres carrés. Elle comprend au total 53 bâtiments fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU et 5 bâtiments construits par la Base, dont 19 entrepôts, 13 ateliers et bâtiments auxiliaires, 1 infirmerie et 25 bâtiments de diverses tailles abritant des bureaux et des espaces de formation. La Base d'appui de Valence comprend trois bâtiments à usage opérationnel et à usage de bureaux fournis par le Gouvernement espagnol, une aire de manutention du fret, un service de restauration et une entrée piétonne et automobile contrôlée, sur un site de 43 500 mètres carrés.

5. Le Centre de services mondial a pour mission de veiller à ce que les activités des missions se déroulent de façon efficace et rationnelle. Dans le cadre de cet objectif global, le Centre s'attachera, au cours de l'exercice budgétaire, à contribuer à trois réalisations escomptées en exécutant les produits clefs qui s'y rapportent, tels qu'indiqués dans les cadres de budgétisation ci-après. Ceux-ci sont regroupés par unités fonctionnelles : services logistiques; Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications; Service de l'appui à la Base. Le Centre continuera de collaborer avec d'autres entités pour accroître l'efficacité et l'efficacité des opérations des Nations Unies qui sont dirigées ou appuyées par le

Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, et d'élaborer des objectifs de référence et les indicateurs de résultats qui y sont associés, tout en renforçant sa capacité de contrôle et d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs principaux.

6. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront au Centre d'accomplir sa mission, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui

1. Hypothèses budgétaires

7. En tant que branche opérationnelle du Département de l'appui aux missions, le Centre de services mondial appuiera les missions en utilisant un modèle opérationnel axé sur les activités de terrain. Les grandes priorités en matière d'opérations et de financement pour l'exercice 2015/16 sont fondées sur l'objectif ultime envisagé pour le Centre dans la stratégie globale d'appui aux missions et sur l'évolution progressive de celui-ci, qui, de base de soutien logistique axée essentiellement sur les services de transport et de distribution, se transforme en centre opérationnel intégré pour la logistique, la chaîne d'approvisionnement, les services informatiques et les services de communication. Le Centre, dont les principes directeurs sont la spécialisation et le choix de la source optimale, deviendra une plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial, sous la direction stratégique du Département de l'appui aux missions et en étroite concertation avec la Division des achats du Département de la gestion au Siège.

2. Activités d'appui

8. Le budget pour l'exercice 2015/16 tient compte d'un certain nombre de mesures de gestion visant à mieux répondre aux besoins actuels et futurs du Centre de services mondial et de ses clients sur le plan opérationnel et sur celui de l'organisation.

Service de la logistique

9. Le Service de la logistique a achevé sa restructuration et est devenu un prestataire de services mondial axé sur les missions. Il aidera la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions à mettre en place un modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui permettra d'atteindre l'objectif ultime de la stratégie globale d'appui aux missions et, dans ce cadre, il s'attachera : a) à mieux cerner et anticiper les besoins des clients; b) à parfaire son dispositif d'approvisionnement en matériel et en services; c) à améliorer la gestion des biens à l'échelle mondiale; d) à optimiser les mouvements des cargaisons et du fret à partir de locaux centralisés; e) à apporter son concours aux missions jusqu'à la fin de leur mandat en veillant à ce que les activités de liquidation et de cession se déroulent dans de bonnes conditions. Le modèle de gestion de la chaîne d'approvisionnement s'appuiera sur les éléments suivants, qui relèvent du Service de logistique : a) le soutien génie et la gestion des biens et des ressources; b) le regroupement des achats; c) les stocks pour déploiement stratégique; d) le programme d'organisation en modules; e) les équipes mondiales d'appui aux missions.

10. Les fonctions relatives à la gestion des biens, à la liquidation et aux stocks pour déploiement stratégique, qui ont été intégrées en 2012/13 aux activités existantes du Service de la logistique pour jeter la base de la structure de gestion de la chaîne d'approvisionnement, continueront d'être adaptées en 2015/16 afin qu'Umoja puisse les appuyer de manière efficace. Les services de gestion des biens prévoient un contrôle régulier et la communication au Département de l'appui aux missions de données sur le niveau global des stocks, ainsi que des échanges avec les missions en vue d'appeler l'attention et de concentrer les efforts sur les principaux domaines qui concernent le traitement et l'analyse des données.

11. Le Groupe des stocks pour déploiement stratégique continuera à coordonner la gestion des stocks avec ses interlocuteurs au Siège, qui sont chargés de la coordination et de la gestion d'ensemble des stocks, notamment des aspects financiers, de la planification, de l'élaboration des politiques et des procédures et du suivi. Il établit également des hypothèses de planification au niveau mondial et veille à la reconstitution et à la rotation des stocks, en collaboration avec les responsables de la gestion des biens au Centre de services mondial. Il continuera de veiller à ce que les stocks pour déploiement stratégique demeurent adaptés aux besoins des missions, en tenant compte de l'évolution du programme d'organisation en modules de la stratégie globale d'appui aux missions. Il veillera ainsi à accélérer le transfert des biens et du matériel aux missions, à améliorer la rotation des stocks et à revoir et adapter régulièrement la composition de ceux-ci, conjointement avec les missions et les responsables de la gestion des biens, et à reconstituer les stocks.

12. L'organisation en modules continuera à être une activité centrale du Service de la logistique, avec la mise au point définitive des solutions modulaires, la mise en adéquation des stocks pour déploiement stratégique avec les principes régissant l'organisation en modules et l'institution des équipes mondiales d'appui aux missions, afin de disposer des moyens qui permettent de construire rapidement des installations grâce à des modules et à des lots de services pouvant être adaptés à différents types de déploiements. Des services techniques (génie) seront fournis aux missions dans les domaines suivants : les études techniques, la planification et l'appui administratif; l'appui opérationnel aux activités de génie civil dans les missions, tel que l'examen technique des projets pour lesquels des marchés doivent être passés; l'agrément technique des projets de génie pour lesquels les décisions concernant les marchés sont prises au niveau local; l'apport d'une aide au Département de l'appui aux missions concernant des projets spéciaux à l'échelle mondiale et la mise au point d'études techniques pour le volet relatif à l'organisation en modules. Le projet d'organisation en modules s'achèvera comme prévu d'ici au 30 juin 2015 et les gammes de services standard qui en résulteront seront intégrées au Service de la logistique et proposées aux missions.

13. Le Centre stratégique des opérations aériennes assurera le contrôle opérationnel des transports aériens stratégiques en coordonnant et en supervisant de façon centralisée les mouvements aériens effectués hors de la zone des missions et entre les missions, se servant pour cela d'un outil de suivi par satellite en temps réel. Cela facilitera l'analyse des taux d'utilisation et des coûts d'exploitation des aéronefs et la conception, l'élaboration et la mise en service d'un outil d'analyse de la gestion de la flotte aérienne à l'échelle mondiale, qui permettra d'obtenir une efficacité opérationnelle optimale et aidera à prévoir la demande au moyen de méthodes de prévisions adaptatives.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

14. La restructuration du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, commencée en 2014/15, se poursuivra en 2015/16. Cela permettra d'améliorer l'efficacité des activités du Service sur les deux sites (Brindisi et Valence), car les procédures fonctionnelles et les procédures de gestion des services seront normalisées, et de multiplier les économies d'échelle. Dans ce contexte, le Centre de services mondial propose : a) d'unifier les sections jumelles à Brindisi et Valence (appui technique aux liaisons par satellite, appui au centre informatique, appui aux réseaux et appui aux infrastructures technologiques); b) de créer une Section de l'appui à distance (missions) afin de faciliter la normalisation des procédures d'appui interne du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.

15. La poursuite de la restructuration du Service permettra d'arrêter sa structure d'ensemble, dans une perspective de gestion fonctionnelle axée sur la technologie. Le modèle global de gestion du Service est bidimensionnel : gestion fonctionnelle et gestion de la technologie, d'une part, et gestion des services et de la sécurité, de l'autre. La gestion fonctionnelle sous-tend la structure du Service, tandis que la gestion des services et de la sécurité informatiques correspond à une capacité de gestion essentielle, transversale et axée sur les processus. Ce modèle de gestion offre un cadre efficace à la prestation des services. En 2015/16, dans le cadre de la restructuration du Service et de la mise en place de modalités de prestation des services axées sur les processus, il est proposé de reclasser de P-4 à P-5 le poste de responsable de la sécurité informatique à Valence et d'en faire un poste de responsable de la gestion des services et de la sécurité informatiques, dont les fonctions seraient transversales. La complexité des fonctions justifie la création d'un poste d'encadrement de portée transversale au niveau approprié, qui ne serait plus limité à Valence, mais porterait sur tout le Service, à Brindisi comme à Valence.

16. En outre, il ne s'agirait plus seulement de mettre l'accent sur la sécurité, mais de gérer aussi bien la sécurité que les services. La mise en œuvre rigoureuse d'un cadre de gestion des services et de la sécurité informatiques permettra de normaliser et d'unifier la gestion des processus d'un groupe fonctionnel à un autre. La réorganisation de la structure de gestion du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications au Centre de services mondial sera ainsi parachevée.

17. La mise en place dans le Service d'un modèle bidimensionnel de prestation de services, la restructuration et l'examen des procédures internes de gestion mentionnées plus haut permettront d'obtenir des gains d'efficacité et, globalement, de réduire les moyens d'appui dont le Centre de contrôle du réseau est doté puisque Valence et Brindisi se complèteront. À cet égard, le Centre de services mondial propose la suppression d'un poste d'agent du Service mobile dans la Section de l'appui au centre informatique et d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national dans la Section de l'appui aux infrastructures technologiques.

18. Le Service continuera également d'élargir sa gamme de prestations à toutes les missions en centralisant davantage les services et en étoffant l'éventail de ses services d'appui à distance. Dans ce contexte, il est proposé que des activités, telles que la surveillance de l'infrastructure des missions, l'assistance technique offerte aux missions pour le fonctionnement de leur réseau et de leurs systèmes

informatiques, les services mobiles et de nombreux autres services, soient assurées par la Section de l'appui à distance (missions) qu'il est proposé de créer dans le Service. En outre, il est proposé que ce dernier continue de faciliter l'appui technique, y compris un appui de niveau élevé, en hébergeant les moyens d'appui des missions de façon à renforcer le modèle de présence allégée.

19. Pendant l'exercice 2015/16, la Division de l'informatique et des communications du Département de l'appui aux missions continuera de s'appuyer fortement sur le Centre de l'informatique des missions pour fournir à ses clients et partenaires sur le terrain des solutions dans le domaine des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. Le rôle du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications ainsi que la portée et la complexité des activités de ce dernier changeront à nouveau par rapport aux années précédentes, avec la poursuite du regroupement au Centre de services mondial des systèmes d'information géospatiale des missions, opération entamée en 2014/15 et décrite par le Secrétaire général dans son rapport (A/68/731).

20. Dans ce contexte, il est proposé de créer six emplois de temporaire au Centre de services mondial en 2015/16 et, parallèlement, de supprimer des emplois dans les missions. On trouvera des renseignements supplémentaires à ce sujet dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Aperçu général du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : exécution du budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 » (A/69/751) et dans les rapports budgétaires des différentes missions concernées.

21. La Section des systèmes d'information géospatiale continuera d'appuyer les missions et de fournir des services géospatiaux centralisés, notamment la gestion et le traitement des images, l'analyse spatiale, l'analyse du terrain et l'analyse de l'environnement, le développement et l'application de technologies géospatiales, la normalisation des processus, des produits et des modèles de données, y compris la mise en service et la gestion d'une base de données géospatiales, et la création de cartes topographiques et de fonds de carte. Elle tirera parti des produits de l'imagerie satellite avancée, de la puissance de calcul dont elle dispose, des moyens informatiques en nuage et du haut débit et analysera et diffusera des géodonnées volumétriques pluridimensionnelles.

22. Dans le cadre de son mandat, le Centre de services mondial fournit des services d'appui aux missions tout au long de leur mandat, dans le cadre de leur démarrage, de leur fonctionnement, du retrait progressif de leurs effectifs et de leur liquidation. Il a ainsi apporté son concours au démarrage de la MINUSCA, de la MINUSMA et de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE). En outre, le Centre fournit régulièrement aux missions diverses solutions dans le domaine de l'informatique et des communications. Il est donc proposé de créer 20 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) dans le domaine de l'informatique en vue d'appuyer la MINUSMA et la MINUSCA.

23. Il est proposé qu'en 2015/16 le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications mette en place un dispositif de coordination distinct pour la prestation de services informatiques et de services de communication à des entités qui ne bénéficient pas du soutien du Département de l'appui aux missions; cela éviterait les problèmes de financement croisé et garantirait une transparence totale concernant le recouvrement des coûts et les

ressources utilisées pour fournir les services. Les moyens nécessaires à la gestion des services seront intégralement financés par des fonds extrabudgétaires; il est donc proposé de créer un poste de coordonnateur de classe P-5 financé par des ressources extrabudgétaires. Le titulaire gèrera et supervisera les échanges avec les entités extérieures.

24. La Base de soutien de Valence, qui n'est utilisée que pour les services informatiques et les services de communication, fonctionne au maximum de ses capacités et le Centre de services mondial a donc engagé des négociations avec le gouvernement du pays hôte en vue de l'agrandir. Cela cadrerait avec les stratégies de centralisation et d'appui apporté à distance aux missions en vue d'alléger la présence sur le terrain.

Service de l'appui à la Base

25. En 2015/16, le Service de l'appui à la Base continuera d'offrir au Centre de services mondial les services essentiels au fonctionnement de ce dernier, tels que la gestion des installations, les ressources humaines, les achats, les services de conférence et de formation, les services médicaux et les services auxiliaires, tels que les services d'expédition, les services d'enregistrement et d'archivage et le Centre de contact de la Base. Il est proposé de réunir la Section des finances, qui relève actuellement du Service de l'appui à la Base, et les fonctions budgétaires, actuellement assumées par l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur, et de créer une Section des finances et du budget rattachée au Bureau du Directeur.

26. L'augmentation des principales fonctions administratives assumées par le Service l'amène à se transformer en prestataire mondial et à proposer aux missions un savoir-faire et un appui administratif, tout en examinant les moyens d'organiser son savoir-faire en gammes de services spécialisés. Pour s'adapter à ce nouveau modèle d'activité, le Service s'est réorganisé afin de mettre l'accent sur la prestation de services et le perfectionnement du personnel, de manière à pouvoir répondre aux besoins des missions en matière d'appui administratif. Ce type d'appui prend de l'ampleur dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions, celles-ci étant de plus en plus nombreuses à rechercher le savoir-faire et l'aide du Centre de services mondial dans les domaines des achats et des ressources humaines, ainsi que pour l'organisation de conférences, de programmes de formation et d'ateliers. Le Service de l'appui à la Base intervient selon trois modalités : l'appui sur place, le service d'assistance informatique et l'appui administratif à distance. Avec la création du Centre de contact de la Base, qui centralise toutes les questions relatives aux activités du Centre de services mondial, l'appui de niveaux 1 et 2 fourni par le service d'assistance informatique peut être assuré de manière plus rapide et plus efficace. L'élargissement de l'éventail de services communs est une initiative majeure qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie mondiale d'appui aux missions et au titre de laquelle l'Organisation continuera à tenir compte des premiers enseignements tirés de la mise en place du Centre régional de services d'Entebbe (Ouganda). Le principal objectif du Centre de contact est de regrouper dans des centres de services les activités transactionnelles relatives aux finances et aux ressources humaines qui peuvent être traitées ailleurs que dans les missions.

27. Le Centre de services mondial continue de fournir des services communs à plusieurs missions de petite taille dans les domaines des finances, des ressources humaines et des achats. Comme suite à la création de la Mission d'appui des

Nations Unies en Libye (MANUL) et conformément aux principes de la stratégie globale d'appui aux missions, une structure d'appui administratif à la Mission a été mise en place. Dans le cadre de ce dispositif, les titulaires de 15 postes de la structure d'appui de la MANUL travaillent au Centre de services mondial dans les sections des achats, de la logistique, de l'informatique et des communications, des ressources humaines, des voyages et des finances. Cela a permis de diminuer les effectifs déployés dans la zone de la Mission et de réduire la présence des Nations Unies en Libye. La MANUL et le Centre de services mondial ont conclu un accord de prestation de services au titre duquel le Centre fournit à la Mission les services d'appui administratif et technique essentiels dont elle a besoin et la fait ainsi bénéficier de ses ressources, de son savoir-faire et des pouvoirs qui lui sont délégués. L'appui dispensé par le Centre présente pour la MANUL les avantages suivants : accès au savoir-faire interne du Centre et aux pouvoirs délégués à celui-ci; continuité des activités de soutien administratif; réduction de l'effort logistique; fourniture d'une aide administrative aux membres de son personnel en poste au Centre; fiabilité de l'infrastructure informatique, de l'infrastructure de communications et de l'infrastructure logistique; et réduction des risques pour les fonctionnaires des Nations Unies. Le Centre assume les fonctions de contrôle fiduciaire et la responsabilité des activités de la Mission relatives aux finances et aux achats, puisque celles-ci relèvent du Chef de la Section des finances et du budget et du Chef de la Section des achats du Centre de services mondial.

28. Enfin, le Service de l'appui à la Base prend également en charge les activités d'achat du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (BRSAO) et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Le regroupement au Centre des activités d'appui administratif et des activités transactionnelles a permis d'élaborer des pratiques communes qui renforcent l'efficacité, favorisent la constitution d'un savoir-faire et réduisent le risque que les auditeurs formulent des conclusions défavorables. Les services d'appui aux activités d'achat des missions constituent un lot de services axés sur les missions politiques spéciales, en particulier celles dont les capacités en matière d'achat sont modestes, voire inexistantes, et ont donné de bons résultats pour le BRSAO, le BRENUAC et la MANUL. Il s'agit d'une vaste gamme de services relatifs à la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui institue un nouveau modèle de prestation de services conforme aux principes de la stratégie globale d'appui aux missions.

Bureau du Directeur

29. Le Groupe de la gestion des marchés des missions, qui relève du Bureau du Directeur, continuera d'apporter son concours aux missions en leur offrant des services et un savoir-faire qui contribuent à améliorer les cadres contractuels, la gestion et le suivi des prestations et les politiques et les procédures de gestion des marchés, et de renforcer leurs capacités en veillant à ce que les membres du personnel disposent des compétences, du savoir-faire, des conseils et des outils voulus pour assurer de manière efficace la gestion et le suivi de l'exécution des contrats par les fournisseurs dans un environnement de plus en plus complexe. En 2015/16, il est proposé de transformer un poste de classe P-2 en un poste soumis à recrutement national. Le titulaire du poste appuiera le Groupe, administrera les bases de données relatives aux marchés et les outils électroniques d'évaluation de l'exécution des contrats et des prestations des fournisseurs, analysera l'utilisation qui est faite des contrats et les données connexes et évaluera les projets et les programmes.

30. Il est proposé de créer quatre emplois de temporaire (autres que pour les réunions) dans le Groupe de la vérification des références, lequel fait rapport au Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, afin d'accélérer la vérification des 5 000 dossiers en souffrance qui ont été confiés au Groupe en janvier 2014. L'effectif actuel du Groupe, soit six agents des services généraux recrutés sur le plan national et occupant des emplois de temporaire (autres que pour les réunions), ne pourra pas faire face au surcroît de travail, car il doit déjà vérifier quelque 1 250 dossiers. Il est devenu indispensable de terminer la vérification des dossiers en souffrance, étant donné que le programme de mobilité démarrera à l'échelle mondiale en 2016 et que ne pourront y participer que les fonctionnaires dont les références ont été vérifiées. On estime que le fait d'ajouter quatre emplois de temporaire permettrait d'achever la vérification des références en deux ans. Il est également proposé de transformer en postes les six emplois de temporaire dont le Groupe est actuellement doté, car la vérification des références est une activité à caractère continu.

31. Enfin, il est proposé de créer une Section des finances et du budget qui serait issue de la fusion des activités budgétaires, actuellement confiées à l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur, et des activités de l'actuelle Section des finances, qui relève du Service de l'appui à la Base. Cela aurait pour effet d'améliorer la structure de contrôle et de communication de l'information du Centre de services mondial et d'obtenir une meilleure corrélation entre l'établissement du budget, l'utilisation des fonds et la communication de l'information relative aux dépenses.

Unités hébergées

32. Le Centre de services mondial appuie trois unités hébergées : la Force de police permanente, le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires et le Service intégré de formation, qui relèvent tous du Département des opérations de maintien de la paix.

33. La Force de police permanente continuera de s'acquitter de ses deux fonctions principales, à savoir la mise en route des nouvelles composantes de police dans les opérations de maintien de la paix et la fourniture d'un appui stratégique aux composantes existantes dans le domaine du renforcement des capacités institutionnelles de maintien de l'ordre. Si la demande lui en est faite, elle procède également à l'évaluation des opérations et à celle des composantes de police. En 2015/16, elle s'attachera à mieux se préparer à apporter son concours à ces composantes et à faciliter la mise en route de nouvelles missions et le maintien ou le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles. Son activité produira des résultats quantifiables dans les domaines suivants : envoi de missions d'assistance auprès des composantes de police des opérations de maintien de la paix, mise en place ou renforcement de ces composantes, organisation de programmes de perfectionnement professionnel à l'intention des spécialistes de la Force et augmentation du nombre de missions d'évaluation dépêchées auprès des composantes de police.

34. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continuera de s'acquitter de ses deux fonctions principales initiales, à savoir la mise en route de composantes judiciaires et pénitentiaires (y compris dans le cadre des activités de planification) et la fourniture d'un appui et d'une assistance technique

aux composantes existantes. En outre, conformément aux principes régissant ses fonctions et son organisation, qui ont été approuvés par les Secrétaires généraux adjoints aux opérations de maintien de la paix et à l'appui aux missions en décembre 2013, il aura aussi pour attribution d'évaluer et d'examiner les besoins des composantes judiciaires et pénitentiaires pour aider les missions à cerner les risques et les problèmes que soulève l'exécution de leurs programmes et à analyser leurs résultats. Il entend également continuer à améliorer ses services en renforçant les capacités de son personnel grâce à des activités de formation ciblées et axées sur les besoins dans les domaines de la justice et de l'administration pénitentiaire.

35. La Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continueront également de donner suite aux demandes émanant du Département des affaires politiques et aux demandes d'appui administratif émanant des organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Quoique malaisées à prévoir avec précision, ces dernières sont en augmentation, et les deux corps permanents doivent être prêts à y répondre.

36. Le Service intégré de formation continuera à assurer au personnel civil une formation préalable au déploiement dans le cadre du concours qu'il apporte au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de l'appui aux missions.

C. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

37. Le Bureau régional de la sécurité aérienne continuera de fournir conseils et assistance aux missions concernées en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de programmes de sécurité aérienne et de veiller au respect des politiques, directives et procédures édictées par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions dans le domaine de la sécurité aérienne.

D. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées

38. Le Centre de services mondial continuera de coopérer, moyennant participation aux coûts, avec le Programme alimentaire mondial (PAM), lui aussi hébergé dans les locaux de la base de l'armée de l'air italienne à Brindisi, dans des domaines d'intérêt commun tels que les services de transport aérien et la formation. Il fournira, selon que de besoin, un appui logistique aux opérations de transport aérien du PAM, y compris pour ce qui est de la manutention au sol, et se tiendra prêt à aider tout autre organisme des Nations Unies qui lui en fera la demande.

39. Le Centre de services mondial continuera de fournir des services de télécommunications au Tribunal pénal international pour le Rwanda, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, au Tribunal spécial pour le Liban, à l'Assistance des Nations Unies aux procès des Khmers rouges et à la Cour pénale internationale, ainsi qu'aux bureaux hors Siège (Offices des Nations Unies à Genève, Nairobi et Vienne) et à divers organismes, fonds, programmes et entités des Nations Unies, à savoir l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les

réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le PAM, la Commission économique pour l'Afrique, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Corps commun d'inspection et la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala. Il apportera également son concours à toutes les missions politiques spéciales.

40. Le Directeur du Centre de services mondial est également le coordonnateur de secteur (sécurité) pour l'ensemble des entités des Nations Unies présentes dans la région, dont l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Centre international de calcul.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Amélioration de l'appui opérationnel et technique apporté aux missions de maintien de la paix et aux autres missions

1.1.1 Tous les mouvements stratégiques aériens sont contrôlés et suivis de façon centralisée par le système de suivi mondial et il est procédé à une analyse des coûts et des avantages et au choix des appareils afin de réduire les dépenses de fonctionnement de la flotte au niveau régional et d'utiliser celle-ci au mieux.

1.1.2 Des services de manutention au sol sont fournis dans les délais à tous les appareils du Département des opérations de maintien de la paix, du Département de l'appui aux missions et du PAM décollant de l'aéroport de Brindisi ou y atterrissant.

1.1.3 95 % des demandes présentées par les missions en vue d'obtenir des articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU ou faisant partie des biens excédentaires des missions sont honorées dans les 2 jours ouvrables qui suivent la demande.

1.1.4 Des services d'appui technique (génie) sont systématiquement fournis dans les délais aux missions, notamment sous forme de solutions techniques ciblées ou de visites sur place.

1.1.5 95 % des demandes d'entretien des véhicules et des groupes électrogènes de la Base de soutien logistique sont traitées dans les 2 jours ouvrables.

1.1.6 Le réseau longue distance est disponible 99,9 % du temps.

1.1.7 Les applications des missions hébergées centralement sont disponibles 99,85 % du temps.

1.1.8 Les services hébergés centralement sont disponibles 99,9 % du temps.

1.1.9 Umoja et l'infrastructure d'appui sont disponibles 99,9 % du temps.

1.1.10 Tous les produits géographiques demandés sont fournis dans les délais fixés, les services géographiques le sont dans un délai de 10 jours et les analyses de l'espace et du terrain sont effectuées dans les 3 mois suivant le dépôt de la demande par une mission ou un bureau.

1.1.11 Les services centralisés de gestion et de traitement des images, y compris les produits dérivés à valeur ajoutée, sont fournis dans le mois qui suit le dépôt d'une demande par une mission ou un bureau.

1.1.12 Les applications géospatiales et les outils de décision sont fournis dans un délai de 3 à 5 mois à compter du dépôt d'une demande par une mission ou un bureau.

Produits

Service de la logistique

- Fourniture aux missions d'un appui technique dans le domaine du génie
- Portail en ligne pour les activités relatives au génie, dont la gestion et la mise à jour sont assurées chaque semaine, et traitement de toutes les demandes d'accès à la base de données
- Examen et traitement des demandes d'agrément technique des projets de génie civil prévus dans les missions pour lesquels les décisions concernant les marchés sont prises au niveau local
- Examen annuel de la composition des stocks pour déploiement stratégique en vue de répondre aux besoins des missions et de garantir une rotation optimale des stocks
- Coordination avec les missions en vue de recenser le matériel excédentaire pouvant être redistribué
- Vérification du bon état de marche du matériel entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique, de la réserve de matériel de l'ONU et du stock de véhicules et de groupes électrogènes de la Base de soutien logistique
- Fourniture de services de manutention au sol, de services d'information météorologique, d'une aide pour l'obtention de droits de circulation dans l'espace aérien italien et de services d'appui pour tous les aéronefs en service au Centre de services mondial
- Services centralisés de planification et de programmation de tous les mouvements aériens stratégiques des Nations Unies
- Contrôle et suivi de tous les vols de la flotte aérienne des Nations Unies
- Publication de rapports réguliers sur l'utilisation de la flotte stratégique aux fins de la veille stratégique et de l'analyse des coûts
- Fourniture d'un appui à tous les appareils affrétés par l'ONU, en service au Centre de services mondial
- Élaboration et organisation de stages de formation à la logistique à l'intention du personnel des missions
- Inventaire physique de toutes les immobilisations corporelles du Centre de services mondial, comme prescrit par les normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)

- Codification complète, conformément aux normes de prestation de services en vigueur et aux données articles d'Umoja, de tous les bons de commande émanant des missions

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

- Traitement des images et génération de produits dérivés de surveillance et de contrôle pour 1 330 km² de terrain, reconnaissance des caractéristiques pour 11 960 km², cartographie topographique de 102 560 km² et cartographie thématique de 60 000 km² de terrain
- Maintenance de 8 applications géospatiales et de 9 applications de géovisualisation des données et élaboration de 55 produits géographiques d'appui aux opérations dans les missions
- Organisation, à l'intention du personnel des missions de maintien de la paix, de 3 cours de perfectionnement consacrés aux systèmes d'information géographique
- Gestion centralisée de trois bases de données géospatiales mondiales
- Analyses spatiales et analyses de terrain visant à évaluer la présence d'eau souterraine sur 25 000 000 m², sélection de sites propres à l'installation de camps et réalisation du profil topographique de 36 000 km² au maximum, analyse en visibilité directe de 1 000 km² et détermination de l'aptitude à la circulation de 50 000 km² de terrain
- Fourniture de services techniques de gestion de la bande passante satellite afin de garantir une efficacité supérieure à 1,7 bit par hertz et une disponibilité équivalant à 20 mégabits dans la zone couverte par le téléport, dans la perspective du déploiement de nouvelles missions
- Services de téléphonie, de visioconférence et de transmission de données et d'un appui à distance pour un réseau satellitaire (30 systèmes d'émissions-réception, 2 téléports et 4 satellites)
- Organisation et préparation des postes avancés de communications par satellite dans le cadre du démarrage ou du renforcement de missions dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la demande
- Hébergement, maintenance et appui centralisés concernant 40 applications et le système de gestion des ressources humaines Inspira, pour toutes les missions, le Secrétariat et les programmes des Nations Unies; maintenance et gestion de l'acheminement des messages électroniques pour 46 000 boîtes aux lettres et répliqués des messages; administration des activités de sauvegarde portant sur 1 000 téraoctets (niveau 2) et 1 500 téraoctets (niveau 3) dans le cadre de la continuité des opérations et de la reprise après sinistre des missions; gestion de 2 600 machines virtuelles, de 400 serveurs physiques et d'une capacité de stockage de 2 000 téraoctets
- Exploitation et maintenance du réseau couplé (Brindisi et Valence) composé de 305 routeurs, 116 commutateurs, 4 pare-feu, 91 pare-feu virtuels, 8 boîtiers tout-en-un permettant d'exploiter des applications Web, 12 analyseurs de réseaux, 9 systèmes de détection des intrusions, 70 accélérateurs réseau longue distance, 4 passerelles vers des réseaux privés virtuels, 9 appareils compatibles avec les services de téléphonie par Internet et 54 dispositifs de visioconférence, et assistance technique
- Exploitation et maintenance de 78 lignes téléphoniques E1 reliant les missions, de 68 lignes téléphoniques E1 commerciales, de 29 lignes louées et de 2 liaisons Internet à haut débit, et assistance technique
- Exploitation et gestion de tous les systèmes d'appui aux infrastructures à Brindisi et à Valence, pour l'hébergement et le raccordement de la plateforme convergée sur laquelle fonctionne Umoja (2 solutions intégrées Vblock et 2 systèmes HP Appsystems)
- Maintien et amélioration de 16 procédures de gestion des services informatiques afin de les mettre en conformité avec la norme ISO 2000 et application de ces procédures à la prestation de services à toutes les missions prises en charge

- Hébergement de centres de données virtuels afin d'assurer la résilience opérationnelle de 6 opérations de maintien de la paix
- Contrôle des infrastructures et gestion des événements pour 6 missions de maintien de la paix
- Entretien de 1 780 panneaux solaires
- Appui technique pour les serveurs du centre de données virtuel; appui à distance aux missions; appui à distance et services d'hébergement concernant les services de bureau virtuel

Service de l'appui à la Base

- Fourniture de services de gestion et d'appui administratif à 440 civils, 3 représentants du Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, 15 fonctionnaires de la MANUL, 40 vacataires et 40 consultants
- Coordination de 250 activités de formation organisées à l'intention de 3 000 participants
- Organisation et gestion de 15 visites officielles
- Organisation de 30 activités d'apprentissage pour les membres du personnel du Centre de services mondial
- Fourniture de services médicaux aux membres du personnel civil du Centre de services mondial et aux personnes à leur charge, ainsi qu'aux fonctionnaires des Nations Unies en stage à Brindisi
- Organisation de séances d'information médicale à l'intention de 320 nouvelles recrues du personnel civil participant à la formation préalable au déploiement
- Organisation de 2 séances d'information sur les infections sexuellement transmissibles et le VIH destinées à l'ensemble du personnel du Centre de services mondial
- Exploitation du parc de véhicules du Centre de services mondial, soit 126 véhicules à Brindisi et 4 véhicules à Valence
- Entretien de 58 bâtiments en dur (61 136 m²), de 13 structures à parois souples (7 215 m²), de 111 conteneurs préfabriqués et de 310 968 m² de terrains non bâtis, dont des espaces verts, des surfaces bétonnées et asphaltées et des routes et aires de stationnement, à Brindisi
- Entretien de 11 bâtiments en dur, dont 3 bâtiments principaux et 8 bâtiments secondaires (pavillon d'entrée au réfectoire, entrepôt, local à poubelle, guérite de contrôle, remise à outils et à pompes d'arrosage, local contenant le centre d'alimentation en énergie et les groupes électrogènes et station de raccordement au réseau électrique), soit 9 163 m², et de terrains non bâtis, y compris les aires de stationnement, soit 34 337 m²

Bureau du Directeur

Bureau régional de la sécurité aérienne

- Organisation de 9 visites de contrôle de la sécurité aérienne à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq (MANUI) (3 visites par mission)
- Organisation de 2 exercices réels dans le cadre du plan d'intervention d'urgence en cas d'accident aérien à l'UNFICYP et à la FINUL
- Élaboration et mise en service d'un portail Web équipé d'outils de programmation en matière de sécurité aérienne, pour toutes les missions

Bureau des services de sécurité

- Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24, à Brindisi et à Valence

Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions

- Approbation, par les organes centraux de contrôle pour le personnel des missions, de l'inscription de 1 250 candidats sur les listes de réserve
- Vérification des références de 1 250 candidats dont le recrutement a été demandé
- Vérification des références de 1 250 fonctionnaires déjà en poste
- Traitement de 2 500 demandes d'indemnité pour frais d'études

Groupe de la gestion des marchés des missions

- Fourniture d'au moins 2 cahiers des charges types pour l'achat de biens ou de services destinés aux missions
- Organisation de 1 conférence à l'intention du personnel chargé de la gestion des marchés dans les missions
- Mise en place et gestion d'un réseau en ligne de spécialistes de la gestion des marchés, à l'intention du personnel des missions
- Conseils sur les pratiques et les principes en matière de gestion des marchés, dans le cadre de visioconférences trimestrielles avec les missions
- Documents d'orientation et procédures normalisées à l'appui des politiques de gestion de marchés du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions
- Appui aux missions en ce qui concerne le recrutement de personnel dans le domaine informatique
- Révision des politiques de gestion des marchés, en consultation avec les missions
- Mise en place d'une plateforme Web permettant de regrouper les rapports d'évaluation des prestataires établis par les missions et de les communiquer aux parties prenantes

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.2 Déploiement rapide dans les missions tout au long de leur mandat, comme prescrit par le Siège

1.2.1 Les liaisons de communications sont installées dans les 24 heures qui suivent l'arrivée, dans la zone d'une nouvelle opération de maintien de la paix, du matériel informatique, du matériel de communications et des spécialistes du Centre de services mondial.

1.2.2 Les modules et le matériel entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique et de la réserve de matériel de l'ONU sont expédiés dans les 30 jours suivant la réception de la demande d'envoi pour les demandes standard et dans les 90 jours pour le démarrage d'une mission.

1.2.3 Les équipes d'appui aux missions sont déployées dans les 15 jours suivant l'approbation du déploiement.

Produits

Service de la logistique

- Coordination de la liquidation des missions par le Centre de services mondial et le Département de l'appui aux missions
- Évaluation technique des contrats de transport dans les 24 heures suivant leur réception

- Chargement de tous les aéronefs à temps pour permettre un décollage et un atterrissage dans les délais fixés
- Fourniture dans les délais de toutes les études techniques relatives à l'agencement des camps, des quartiers généraux et d'autres installations et locaux nécessaires à l'appui aux missions

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

- Organisation de 2 exercices de déploiement à grande échelle à l'intention des spécialistes de l'informatique et des communications, afin de vérifier qu'ils peuvent établir des liaisons de communications lors du déploiement dans les missions
- Inspection et maintenance du matériel informatique et du matériel de communications des modules de déploiement logistique aéroportés qui entrent dans la composition des stocks pour déploiement stratégique afin de vérifier qu'ils sont prêts à être déployés à tout moment
- Mise à la disposition des nouvelles missions et des missions en phase de renforcement d'un module géographique pour déploiement rapide et de spécialistes des systèmes d'information géographique

Service de l'appui à la Base

- Fourniture d'un appui administratif pour le déploiement de 55 membres du personnel dans diverses missions
- Fourniture d'un appui administratif pour le recrutement, l'administration et les voyages de 30 consultants en services géospatiaux

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.3 Fourniture aux missions de maintien de la paix et aux autres missions d'un appui en matière de maintien de l'ordre, d'état de droit et de formation par les unités hébergées

1.3.1 Augmentation du nombre d'activités de soutien au démarrage des composantes police dans les missions, à la réduction de leurs effectifs et à leur liquidation, des activités d'appui aux composantes police existantes et des activités d'appui à la Division de la police du Département des opérations de maintien de la paix (2013/14 : 13; 2014/15 : 14; 2015/16: 15)

1.3.2 Augmentation du nombre de missions d'évaluation (2013/14 : 4; 2014/15 : 5; 2015/16 : 6)

1.3.3 Augmentation du nombre d'échanges avec les composantes police et les experts des missions afin d'améliorer la préparation de la mise en place des services (2013/14 : 8; 2014/15 : 9; 2015/16 : 10)

1.3.4 Augmentation du nombre de composantes judiciaires et pénitentiaires, nouvelles et existantes, dans les missions qui bénéficient d'un appui (2013/14 : 8; 2014/15 : 9; 2015/16 : 9)

Produits

Force de police permanente

- 6 missions d'assistance de trois 3 au maximum auprès des composantes police d'opérations de maintien de la paix existantes en vue d'aider au renforcement des capacités des services nationaux de maintien de l'ordre
- Création et renforcement des composantes police de 2 missions de taille moyenne nouvelles ou en phase de renforcement, réduction des effectifs des composantes police de missions existantes et activités de liquidation

- Fourniture d'un appui à la Division de la police du Département des opérations de maintien de la paix pour l'aider à donner suite à 5 rapports d'examen ou d'évaluation
- Renforcement, dans le cadre de 11 programmes de perfectionnement, des capacités des membres de la Force de police permanente nécessaires au déploiement dans les missions
- 6 missions d'évaluation auprès des composantes police de missions de maintien de la paix et auprès de missions politiques spéciales et de fonds, programmes et organismes des Nations Unies
- Participation à 2 conférences internationales annuelles sur la police en vue d'établir des contacts directs avec les spécialistes de la police d'autres pays sur les pratiques optimales et de faire connaître les activités de la Force de police permanente et la stratégie de la Division de la police

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

- Déploiement de personnel, sur demande, à l'appui de 4 composantes judiciaires et pénitentiaires de missions en phase de démarrage ou dans le cadre du renforcement de composantes existantes, pour 3 mois au maximum
- 5 missions d'évaluation destinées à aider les composantes judiciaires et pénitentiaires des missions
- Organisation d'activités d'information, y compris publication de 4 articles, et de 3 visites auprès des entités à déploiement rapide d'autres organisations internationales
- Élaboration et publication de 6 rapports de fin de mission, de visite ou d'évaluation
- Participation à 1 conférence internationale, en vue de suivre les faits nouveaux dans le secteur de la justice et de l'administration pénitentiaire à l'échelle mondiale, de nouer des contacts et de favoriser la mise en place de nouveaux partenariats, de faire œuvre de sensibilisation et de faire connaître le rôle d'appui du Corps permanent dans les domaines judiciaire et pénitentiaire

Service intégré de formation

- Organisation d'une formation préalable au déploiement à l'intention de 320 membres du personnel civil

Facteurs externes : La procédure de délivrance de laissez-passer et d'obtention de visas ne fait pas obstacle au déploiement des équipes d'appui aux missions

Section des finances et du budget

Transfert de 2 postes (1 P-3 et 1 SM) de l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur à la Section des finances et du budget qu'il est proposé de créer et de rattacher au Bureau du Directeur

Transfert de 12 postes (1 P-4, 1 SM et 10 GN) de la Section des finances du Service de l'appui à la Base à la Section des finances et du budget qu'il est proposé de créer et de rattacher au Bureau du Directeur

41. Afin d'améliorer la capacité du Centre de services mondial de fournir des services consolidés de gestion financière et des conseils aux missions de maintien de la paix après la mise en application des normes IPSAS et la mise en service d'Umoja, des mesures ont été prises pour regrouper les fonctions financières actuellement confiées au Service de l'appui à la Base et les fonctions budgétaires assumées par l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur. Il s'agit par-là d'améliorer la structure de contrôle et de communication de l'information financière du Centre de services mondial en renforçant les capacités et en les plaçant sous la responsabilité d'un seul chef de section; de mieux faire cadrer les aspects relatifs à l'établissement du budget avec ceux touchant l'utilisation des fonds et la

communication de l'information concernant les dépenses; de faciliter l'application des normes IPSAS et la mise en service d'Umoja, car les aspects financiers sont mieux servis par une démarche unifiée.

42. Il est donc proposé de créer une Section des finances et du budget, qui relèverait du Bureau du Directeur et à laquelle seraient transférés les effectifs de l'actuelle Section des finances, laquelle est rattachée au Service de l'appui à la Base, soit 12 postes (1 P-4, 1 SM et 10 GN), et 2 postes [1 poste de fonctionnaire du budget (P-3) et 1 poste d'assistant (budget et finances) (agent du Service mobile)] dont est actuellement dotée l'Équipe de collaborateurs directs du Directeur.

Groupe de la gestion des marchés des missions

*Transformation d'un poste soumis à recrutement international (P-2)
en poste soumis à recrutement national*

43. Le tableau d'effectifs approuvé pour le Groupe de la gestion des marchés des missions comprend trois postes (1 P-4, 1 P-3 et 1 P-2). L'administrateur chargé de la gestion des marchés (P-2) doit être capable d'utiliser les bases de données relatives aux marchés et les outils électroniques d'évaluation de l'exécution des contrats et des prestations des fournisseurs, d'analyser les données et les dépenses relatives aux contrats, et d'évaluer les projets et les programmes. Ces fonctions peuvent être assumées à moindre coût par un fonctionnaire recruté sur le plan national, à qui seraient également confiées des tâches administratives liées au Groupe. Il est donc proposé de transformer le poste P-2 soumis à recrutement international en poste soumis à recrutement national.

Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions/Groupe de la vérification des références

44. Créé à titre expérimental dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions, le Groupe de la vérification des références est rattaché au Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions. La vérification des références fait partie intégrante de la procédure de recrutement et est une condition préalable à tout engagement de durée déterminée. Elle influe sur les perspectives de carrière, telles que l'obtention d'une promotion ou d'une mutation au Secrétariat, sur la participation au programme de mobilité à l'échelle mondiale et sur l'obtention d'un engagement continu. Le Groupe de la vérification des références compte actuellement six agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui occupent des emplois de temporaire (autres que pour les réunions).

Transformation en postes de 6 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) occupés par des agents des services généraux recrutés sur le plan national

45. Les besoins en matière de vérification des références ont été constants depuis la création du Groupe et iront en augmentant, car il faudra désormais vérifier les références des consultants et des vacataires. Il est donc proposé de transformer en postes les six emplois de temporaire (autres que pour les réunions) afin de pouvoir fournir des services aux missions de façon continue. Cela apporterait plus de stabilité à l'équipe et permettrait de préserver la mémoire institutionnelle et les connaissances et compétences spécialisées.

Personnel recruté sur le plan national : création de 4 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (agents des services généraux recrutés sur le plan national)

46. En janvier 2014, le Groupe de la vérification des références s'est vu confier 5 000 dossiers en souffrance, correspondant à des engagements remontant à plus de 20 ans. Le recrutement de vacataires et la réception de renseignements récents émanant des missions sur le statut de certains membres du personnel ont permis de progresser, et le nombre de dossiers restant à traiter est désormais estimé à 2 500.

47. Le surcroît de travail ne peut pas être absorbé par le personnel existant, les titulaires des six emplois de temporaire (autres que pour les réunions) devant déjà traiter quelque 1 250 dossiers par an concernant les membres du personnel nouvellement recrutés. Il est désormais urgent de traiter les dossiers en souffrance, compte tenu des mesures d'harmonisation concernant les ressources humaines prises au Siège et du programme de mobilité à l'échelle mondiale qui débutera en 2016.

48. On estime à deux ans le délai nécessaire au traitement des 2 500 dossiers en souffrance par une équipe de quatre personnes se consacrant exclusivement à cette tâche. Il est donc proposé de créer quatre emplois de temporaire (autres que pour les réunions), qui seraient réservés à des agents des services généraux recrutés sur le plan national afin de faciliter le traitement des dossiers en souffrance.

Bureau des services de sécurité

Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national

49. Les principes directeurs de gestion des risques liés à la sécurité du travail sur le terrain élaborés par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions sont entrés en application le 1^{er} décembre 2012. Depuis lors, le Centre de services mondial a confié à un spécialiste de la sécurité incendie le soin de fournir un appui opérationnel et technique en matière de sécurité, de tenir à jour une base de données sur les accidents et de faciliter l'organisation d'activités de formation sur la sécurité, et celui-ci s'est consacré à cette tâche à temps partiel.

50. Étant donné que le programme est désormais mis en œuvre dans toutes les missions, ce qui signifie qu'il faut mener des missions d'assistance et organiser des stages de formation annuels (tant au Centre de services mondial que dans les missions), l'arrangement actuel ne permettra pas de faire face à la charge de travail.

51. Il est donc proposé de créer un poste de spécialiste de la sécurité du travail (agent des services généraux recruté sur le plan national) au Bureau des services de la sécurité, dont le titulaire sera chargé d'élaborer un programme de gestion des risques liés à la sécurité du travail, à la sécurité incendie et à la sécurité routière qui soit structuré et pleinement intégré.

Tableau 2
Ressources humaines : Service de l'appui à la Base

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
Bureau du Chef du Service de l'appui à la Base										
Postes approuvés 2014/15	-	-	1	-	-	1	6	-	7	
Postes proposés 2015/16	-	-	1	-	-	1	6	-	7	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Section des services auxiliaires internes										
Postes approuvés 2014/15	-	-	-	-	1	1	35	-	36	
Postes proposés 2015/16	-	-	-	-	1	1	35	-	36	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Section des finances										
Postes approuvés 2014/15	-	-	1	-	1	2	10	-	12	
Postes proposés 2015/16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation nette	-	-	(1)	-	(1)	(2)	(10)	-	(12)	
Section des ressources humaines										
Postes approuvés 2014/15	-	-	1	1	1	3	7	-	10	
Postes proposés 2015/16	-	-	1	1	1	3	7	-	10	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Section des achats										
Postes approuvés 2014/15	-	-	1	1	1	3	10	-	13	
Postes proposés 2015/16	-	-	1	1	1	3	10	-	13	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Infirmierie										
Postes approuvés 2014/15	-	-	-	-	-	-	2	-	2	
Postes proposés 2015/16	-	-	-	-	-	-	2	-	2	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Centre de perfectionnement et de services de conférence										
Postes approuvés 2014/15	-	-	-	-	-	-	7	-	7	
Postes proposés 2015/16	-	-	-	-	-	-	7	-	7	
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2							
Total (Service de l'appui à la Base)										
Effectif approuvé 2014/15	–	–	4	2	4	10	77	–	87	
Effectif proposé 2015/16	–	–	3	2	3	8	67	–	75	
Variation nette	–	–	(1)	–	(1)	(2)	(10)	–	(12)	

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Section des finances

Transfert des postes de la Section des finances à la Section des finances et du budget qu'il est proposé de créer dans le Bureau du Directeur

52. Comme expliqué plus haut, il est proposé de transférer les 12 postes de la Section des finances (1 P-4, 1 SM et 10 GN) à la Section des finances et du budget qu'il est proposé de créer dans le Bureau du Directeur.

Tableau 3

Ressources humaines : Service de la logistique

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2							
Bureau du Chef du Service de la logistique										
Postes approuvés 2014/15	–	–	4	1	–	5	12	–	17	
Postes proposés 2015/16	–	–	4	1	–	5	12	–	17	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section de la gestion du matériel										
Postes approuvés 2014/15	–	–	–	2	–	2	13	–	15	
Postes proposés 2015/16	–	–	–	1	–	1	14	–	15	
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	1	–	–	
Section des opérations logistiques										
Postes approuvés 2014/15	–	–	–	–	1	1	27	–	28	
Postes proposés 2015/16	–	–	–	–	1	1	27	–	28	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section de la gestion des biens										
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	3	–	4	3	–	7	

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					<i>Service mobile</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>							
Postes proposés 2015/16	–	–	1	3	–	4	3	–	7	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section des services centraux d'entretien et de réparation										
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	–	2	3	24	–	27	
Postes proposés 2015/16	–	–	1	–	2	3	24	–	27	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Section des services d'entreposage et de distribution										
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	2	–	3	33	–	36	
Postes proposés 2015/16	–	–	1	2	–	3	33	–	36	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Centre des normes et études techniques										
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	6	–	7	8	–	15	
Postes proposés 2015/16	–	–	1	6	–	7	8	–	15	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Emplois de temporaire approuvés ^b 2014/15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Emplois de temporaire proposés ^b 2015/16	–	–	–	–	2	2	–	–	2	
Variation nette	–	–	–	–	2	2	–	–	2	
Total partiel (Centre des normes et études techniques)										
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	6	–	7	8	–	15	
Postes proposés 2015/16	–	–	1	6	2	9	8	–	17	
Variation nette	–	–	–	–	2	2	–	–	2	
Centre stratégique des opérations aériennes										
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	3	3	7	3	–	10	
Postes proposés 2015/16	–	–	1	3	3	7	3	–	10	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total (Service de la logistique)										
Effectif approuvé 2014/15	–	–	9	17	6	32	123	–	155	
Effectif proposé 2015/16	–	–	9	16	8	33	124	–	157	
Variation nette	–	–	–	(1)	2	1	1	–	2	

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Section de la gestion du matériel

Transformation d'un poste P-2 soumis à recrutement international en un poste soumis à recrutement national

53. Il est proposé de transformer un poste P-2 d'administrateur chargé de la logistique recruté sur le plan international en poste soumis à recrutement national, car le Centre de services mondial a beaucoup de mal à trouver un candidat qualifié. À la suite d'une évaluation, il a été décidé qu'un agent des services généraux recruté sur le plan national pouvait assumer les mêmes fonctions qu'un administrateur de classe P-2. Le titulaire du poste utiliserait les bases de données relatives aux marchés et les outils électroniques d'évaluation de l'exécution des contrats et des prestations des fournisseurs, analyserait les données relatives à l'utilisation des contrats et les données connexes et évaluerait les projets et les programmes. Il apporterait son concours aux responsables de la gestion des marchés et à la Section tout entière.

54. Afin de répondre rapidement aux besoins opérationnels de la Section de la gestion du matériel, de pourvoir le poste rapidement et de réduire les coûts, il est donc proposé de transformer le poste P-2 d'administrateur chargé de la logistique en poste soumis à recrutement national.

Centre des normes et études techniques

Personnel recruté sur le plan national : création de 2 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (agents du Service mobile)

55. Ainsi qu'il ressort du rapport du Secrétaire général sur le budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/69/557, par. 37), la création de la Mission a alourdi la charge de travail du Centre de services mondial. Le Secrétariat a donc créé huit emplois de temporaire au Centre en 2014/15 (1 P-4, 4 SM et 3 GN) financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin de faire face à l'augmentation de la demande dans les domaines du génie, des services informatiques et des services de communications. Ces emplois n'ont pas été inscrits au budget de la Mission, conformément aux recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport sur le budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/68/653) et le Centre de services mondial s'attache à les financer au moyen des ressources existantes en 2014/15.

56. Il est donc proposé de créer deux emplois de temporaire (autres que pour les réunions) réservés à des assistants Génie (agents du Service mobile) afin de continuer à appuyer la MINUSCA.

Tableau 4

Ressources humaines : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>					
Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications									
Postes approuvés 2014/15	–	1	4	2	1	8	22	–	30
Postes proposés 2015/16	–	1	4	2	1	8	22	–	30
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de l'appui aux réseaux									
Postes approuvés 2014/15 (Brindisi)	–	–	–	1	2	3	3	–	6
Postes approuvés 2014/15 (Valence)	–	–	1	–	1	2	1	–	3
Postes proposés 2015/16 (total)	–	–	1	1	3	5	3	–	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Section de l'appui technique aux liaisons par satellite									
Postes approuvés 2014/15 (Brindisi)	–	–	1	–	2	3	3	–	6
Postes approuvés 2014/15 (Valence)	–	–	1	–	1	2	4	–	6
Postes proposés 2015/16 (total)	–	–	1	–	3	4	7	–	11
Variation nette	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)
Section de l'appui au centre informatique									
Postes approuvés 2014/15 (Brindisi)	–	–	–	1	2	3	5	–	8
Postes approuvés 2014/15 (Valence)	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Postes proposés 2015/16 (total)	–	–	1	1	1	3	5	–	8
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	(1)	–	(2)
Section de l'appui aux infrastructures technologiques									
Postes approuvés 2014/15 (Brindisi)	–	–	–	–	1	1	15	–	16
Postes approuvés 2014/15 (Valence)	–	–	–	–	1	1	2	–	3
Postes proposés 2015/16 (total)	–	–	–	–	2	2	16	–	18
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Centre des services d'information géospatiale									
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	1	1	3	4	–	7

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2							
Postes proposés 2015/16	–	–	1	1	1	3	4	–	7	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Emplois de temporaire approuvés ^b 2014/15	–	–	1	3	1	5	2	–	7	
Emplois de temporaire proposés ^b 2015/16	–	–	2	4	1	7	6	–	13	
Variation nette	–	–	1	1	–	2	4	–	6	
Total partiel (Centre des services d'information géospatiale)										
Effectif approuvé 2014/15	–	–	2	4	2	8	6	–	14	
Effectif proposé 2015/16	–	–	3	5	2	10	10	–	20	
Variation nette	–	–	1	1	–	2	4	–	6	
Section de l'appui à distance (missions)										
Postes approuvés 2014/15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Postes proposés 2015/16	–	–	1	–	–	1	2	–	3	
Variation nette	–	–	1	–	–	1	2	–	3	
Emplois de temporaire approuvés ^b 2014/15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Emplois de temporaire proposés ^b 2015/16	–	–	2	1	5	8	12	–	20	
Variation nette	–	–	2	1	5	8	12	–	20	
Total partiel [Section de l'appui à distance (missions)]										
Effectif approuvé 2014/15	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Effectif proposé 2015/16	–	–	3	1	5	9	14	–	23	
Variation nette	–	–	3	1	5	9	14	–	23	
Total (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)										
Effectif approuvé 2014/15	–	1	10	8	13	32	62	–	94	
Effectif proposé 2015/16	–	1	13	10	17	41	77	–	118	
Variation nette	–	–	3	2	4	9	15	–	24	

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

57. Comme expliqué plus haut, le Centre des services mondiaux poursuit la restructuration du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications commencée en 2014/15. Cela permettra d'améliorer l'efficacité des activités du Centre sur les deux sites (Brindisi et Valence), car les procédures fonctionnelles et les procédures de gestion des services seront normalisées, et de

multiplier les économies d'échelle. Dans ce contexte, le Centre de services mondial propose d'unifier les sections jumelles à Brindisi et Valence (appui technique aux liaisons par satellite, appui au centre informatique, appui aux réseaux et appui aux infrastructures technologiques), de créer une Section de l'appui à distance (missions) et de poursuivre la centralisation et la rationalisation des systèmes d'information géospatiale.

Personnel recruté sur le plan international : reclassement de 1 poste de P-4 à P-5

58. Comme expliqué au paragraphe 15, il est proposé de reclasser de P-4 à P-5 le poste de responsable de la sécurité informatique et d'en faire un poste de responsable de la gestion des services et de la sécurité informatiques. La mise en œuvre d'un cadre de gestion des services et de la sécurité informatiques robuste permettra de normaliser la gestion des processus d'un groupe fonctionnel à un autre. Les fonctions du spécialiste de la sécurité informatique à Valence seraient élargies, car elles ne porteraient plus seulement sur la gestion de la sécurité informatique et engloberaient des aspects transversaux, ce qui entraînerait une augmentation de la charge de travail. L'élargissement des fonctions s'explique par le fait que la sécurité informatique doit être supervisée à Valence et à Brindisi, les deux centres offrant une infrastructure centralisée unifiée à fort taux de disponibilité. La coordination des activités par un spécialiste relevant directement du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications permettrait de disposer de dispositifs de contrôle et de procédures communes. Il s'agit aussi d'élargir l'aspect transversal des fonctions en ce qu'elles ont trait à la gestion des services et procédures communes. Le Service se sert de systèmes hébergés centralement par différents prestataires pour offrir ses services aux utilisateurs et doit donc veiller à l'application de procédures communes.

59. Il est proposé que le responsable de la gestion des services et de la sécurité informatiques relève du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des communications de sorte qu'il n'y ait qu'une seule structure de gouvernance et que l'efficacité des procédures de gestion et des procédures opérationnelles augmente. Les mêmes dispositifs de contrôle seraient ainsi appliqués dans les deux centres, et les ressources et les moyens d'appui seraient optimisés. Il est proposé que le poste soit créé à la classe P-5, ce qui permettrait à son titulaire de disposer de l'autorité voulue; ce dernier serait aussi tenu responsable des aspects relatifs à la gestion fonctionnelle et de la mise en œuvre de technologies qui facilitent la prestation des services.

Création d'une Section de l'appui à distance (missions)

60. Afin d'atténuer la pression exercée sur le personnel et l'infrastructure des missions et de faciliter l'application de la politique d'impact limité, le Centre de services mondial dispense avec succès des services d'appui à distance à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), à la MANUL, à la MINUSMA et à la MINUSCA. Ces services d'appui à distance sont considérés comme essentiels pour la poursuite de la mise en œuvre des concepts qui sous-tendent la stratégie globale d'appui aux missions.

61. Il est donc proposé de créer une Section de l'appui à distance (missions), qui fournirait les ressources nécessaires à l'exécution efficace de la politique d'impact

limité des opérations de maintien de la paix, telle que définie dans la stratégie globale. Il est proposé que cette section comprenne 23 postes (3 P-4, 1 P-3, 5 SM, 14 GN). Il est proposé que 3 postes soient transférés du Centre de services mondial et que 20 postes soient créés.

Transfert de 1 poste (P-4) de la Section de l'appui technique aux liaisons par satellite à la Section de l'appui à distance (missions)

Transfert de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de l'appui au centre informatique à la Section de l'appui à distance (missions)

Transfert de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de l'appui aux réseaux à la Section de l'appui à distance (missions)

62. Il est proposé de transférer à la Section de l'appui à distance (missions) le poste de spécialiste des télécommunications (P-4) qui relève actuellement de la Section de l'appui technique aux liaisons par satellite. Cela permettrait d'individualiser la prestation de services d'appui efficaces aux missions. Le titulaire du poste coordonnerait l'instauration d'accords de prestation de services spécifiques à chaque mission avec les responsables de celle-ci – services d'appui qui étaient généralement fournis au sein de la mission mais le sont désormais à distance, depuis le Centre de services mondial.

63. En outre, il est proposé de transférer à la Section de l'appui à distance (missions) deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (assistant informaticien), l'un de la Section de l'appui au centre informatique et l'autre de la Section de l'appui aux réseaux. Il s'agit de faciliter la coordination des activités touchant l'ingénierie et les systèmes des réseaux qui seraient menées par la Section de l'appui à distance (missions) au Centre de services mondial. Les titulaires de ces postes engageraient et coordonneraient les activités intermissions liées à l'ingénierie des systèmes et des réseaux menées avec l'appui de la Section, afin de rendre effective la normalisation des serveurs et des systèmes dans toutes les missions concernées, mais aussi d'obtenir que l'ensemble des services d'ingénierie des systèmes, que ce soit dans les missions ou dans les centres de données virtuels, fonctionnent au maximum de leur capacité.

Création de 6 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) à l'appui de la MINUSCA (1 P-4, 2 emplois d'agent du Service mobile, 3 emplois d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

64. D'après les renseignements fournis par le Secrétaire général dans son rapport sur le budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (A/69/557, par. 37), la création de la MINUSCA a accru la charge de travail du Centre de services mondial. Pour faire face à la demande supplémentaire de services d'ingénierie et d'informatique qui en est résultée, le Secrétariat a créé, au titre de 2014/15, 8 postes (1 P-4, 4 SM et 3 GN) émergeant au budget du Centre de services mondial à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions). Ces emplois n'ont pas été inscrits au budget de la MINUSCA pour 2014/15, en application des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport sur le

budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (A/68/653). Le Centre de services mondial s'efforce dans toute la mesure possible de financer ces emplois de temporaire à l'aide des ressources existantes au titre de 2014/15.

65. Il est ainsi proposé de créer 6 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) [1 emploi d'informaticien (P-4), 2 emplois de spécialiste des systèmes informatiques (Service mobile) et 3 emplois d'assistant – systèmes informatiques (services généraux, recrutement sur le plan national)] à la Section de l'appui à distance (missions) au bénéfice de la MINUSCA. Ces 6 emplois n'ont pas été inclus dans le projet de budget de la MINUSCA pour 2015/16.

Création de 14 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) à l'appui de la MINUSMA (1 P-4, 1 P-3, 3 emplois d'agent du Service mobile, 9 emplois d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

66. D'après les renseignements fournis par le Secrétaire général dans son rapport sur le budget de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/68/538, par. 177 et 178), les services d'informatique et de transmissions et les services d'information géospatiale bénéficient dans toute la mesure possible d'un soutien à distance de la part du Centre de services mondial.

67. À l'heure actuelle, 14 postes sont financés par la MINUSMA, dont les titulaires exercent leurs fonctions au Centre de services mondial. Il s'agit d'un poste de spécialiste des télécommunications (Service mobile), de 2 postes d'informaticien (Service mobile), de 4 postes d'assistant aux communications (services généraux, recrutement sur le plan national), de 5 postes d'assistant informaticien (1 SM et 4 GN), d'un poste de spécialiste du système d'information géographique (P-3) et d'un poste d'assistant SIG (services généraux, recrutement sur le plan national).

68. Il est donc proposé de créer à l'appui de la MINUSMA 14 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (1 P-4, 1 P-3, 3 SM et 9 GN). Ces 14 emplois n'ont pas été inclus dans le projet de budget de la MINUSMA pour 2015/16.

Centre des services d'information géospatiale

Personnel recruté sur le plan international : création de 2 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (1 P-4 et 1 P-2)

Personnel recruté sur le plan national : création de 4 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) (services généraux)

69. Comme on l'a expliqué au paragraphe 20, l'Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 68/284 le plan de deux ans visant à centraliser et à regrouper les fonctions afférentes au Centre des services d'information géospatiale. Dans cette optique, les activités du Centre seraient développées de telle sorte qu'il soit possible d'apporter un appui opérationnel continu à toutes les missions et bureaux extérieurs dans les limites des attributions du Centre de services mondial, en particulier aux missions dont les capacités géospatiales sont inexistantes (soit 20 missions ou bureaux extérieurs) ou limitées (soit 7 missions). La charge de travail et la complexité des activités géospatiales à exécuter augmenteront notablement, en particulier en 2015/16, exercice durant lequel il est prévu d'atteindre la capacité

opérationnelle optimale. On estime qu'environ 80 % de la gestion des systèmes géospatiaux actuellement assurée sur le terrain pourraient être réalisés à distance par le Centre des services d'information géospatiale. Les 20 % restants peuvent facilement faire l'objet d'une coordination avec les administrateurs des systèmes informatiques sur le terrain. On estime en outre que le nombre d'applications et de composants géospatiaux à élaborer et dont il faudra assurer la maintenance augmentera de 150 %. Enfin, on estime que le nombre de cartes et de bases de données géospatiales à produire augmentera de 150 %.

70. Il est donc proposé de créer 6 emplois de temporaire (autres que pour les réunions), qui viendraient s'ajouter aux 9 emplois dont la création a déjà été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/284. Il s'agirait de 2 emplois de spécialiste SIG (1 P-4 et 1 P-2) et de 4 emplois d'assistant aux systèmes d'information géospatiale (agents des services généraux recrutés sur le plan national). Les titulaires des emplois proposés exécuteraient les activités suivantes : obtention de produits présentant de la valeur ajoutée à partir de l'imagerie; réalisation de diverses analyses spatiales, de terrain et de l'environnement complexes; production de relevés topographiques et de cartographies de base, thématiques et rapides (en réponse aux catastrophes naturelles et anthropiques); mise au point d'applications géospatiales et d'outils d'aide à la prise de décisions utilisables sur un appareil mobile, sur un ordinateur, via Internet ou l'intranet, ou sur des plateformes mondiales); normalisation des modèles de données/bases de données géospatiales, des produits géographiques et des services géographiques.

Section de l'appui au Centre informatique

Suppression de 1 poste (Service mobile)

71. La fusion proposée des deux sections de l'appui au Centre informatique de Brindisi et de Valence permettrait de regrouper les tâches d'appui, ce qui aurait pour effet la suppression d'un poste du Service mobile.

Section de l'appui aux infrastructures technologiques

Suppression de 1 poste (agent des services généraux recruté sur le plan national)

72. La proposition de fusion des deux sections de l'appui aux infrastructures technologiques de Brindisi et de Valence permettrait le regroupement des tâches d'appui ainsi que la création d'un système commun de gestion des infrastructures technologiques, ce qui aboutirait à un gain d'efficacité matérialisé par la proposition faite par la Section de supprimer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

Tableau 5
Ressources humaines : unités hébergées

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA-SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Volontaires des Nations Unies					
Force de police permanente										
Postes approuvés 2014/15	–	1	18	14	2	35	2	–	37	
Postes proposés 2015/16	–	1	18	14	2	35	2	–	37	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires										
Postes approuvés 2014/15	–	–	3	2	–	5	1	–	6	
Postes proposés 2015/16	–	–	3	2	–	5	1	–	6	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Service intégré de formation										
Postes approuvés 2014/15	–	–	1	2	–	3	2	–	5	
Postes proposés 2015/16	–	–	1	2	–	3	2	–	5	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total										
Postes approuvés 2014/15	–	1	22	18	2	43	5	–	48	
Postes proposés 2015/16	–	1	22	18	2	43	5	–	48	
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2013/14) (1)	Montant alloué (2014/15) (2)	Dépenses prévues (2015/16) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3) - (2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	21 337,3	22 277,7	20 132,2	(2 145,5)	(9,6)
Personnel recruté sur le plan national	22 058,1	21 349,8	20 047,4	(1 302,4)	(6,1)
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	614,7	1 168,5	3 705,0	2 536,5	217,1
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Total partiel	44 010,1	44 796,0	43 884,6	(911,4)	(2,0)
Dépenses opérationnelles					
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	315,1	491,9	432,2	(59,7)	(12,1)
Voyages	982,0	1 000,0	1 230,0	230,0	23,0
Installations et infrastructures	7 529,9	7 217,4	8 255,2	1 037,8	14,4
Transports terrestres	559,0	570,3	1 062,4	492,1	86,3
Transports aériens	—	—	—	—	—
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—
Communications	4 851,8	7 014,2	8 095,6	1 081,4	15,4
Informatique	8 841,0	7 971,2	6 908,0	(1 063,2)	(13,3)
Santé	218,1	351,0	305,0	(46,0)	(13,1)
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	1 189,2	926,6	1 523,0	596,4	64,4
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	24 486,1	25 542,6	27 811,4	2 268,8	8,9
Total brut	68 496,2	70 338,6	71 696,0	1 357,4	1,9
Recettes provenant des contributions du personnel	6 436,1	6 218,3	6 371,7	153,4	2,5
Total net	62 060,1	64 120,3	65 324,3	1 204,0	1,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	68 496,2	70 338,6	71 696,0	1 357,4	1,9

B. Contributions non budgétisées

73. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice 2015/16 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Mémorandum d'accord ^a	4 267,3
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	4 267,3

^a Valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts et des terrains non bâtis mis à disposition par le Gouvernement italien (3 320 700 dollars) et des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments fonctionnels et des terrains non bâtis mis à disposition par le Gouvernement espagnol (946 600 dollars).

C. Gains d'efficience

74. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2015/16 tiennent compte des mesures d'efficience suivantes :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Mesures</i>
Services collectifs de distribution	10,0	Nouvelles améliorations de l'isolation thermique pour réduire les pertes de chaleur; remplacement des fenêtres et des portes extérieures conformément aux règles de protection de l'environnement. Cela se traduira par une réduction de la consommation totale annuelle de fioul et d'électricité, soit une économie d'environ 10 000 dollars par an.
	5,0	Poursuite de la mise en service du nouveau système de climatisation (classe AA) et de l'installation de systèmes centralisés afin de réduire la consommation d'énergie. On estime que cette mesure aboutira à une réduction de la consommation annuelle d'électricité d'environ 0,2 %, soit une économie de 5 000 dollars par an.
	5,0	Remise en état des toilettes avec installation de panneaux solaires en vue de réduire la consommation d'électricité. Cela se traduira par une réduction d'environ 0,2 % de la consommation annuelle d'électricité, soit une économie de 5 000 dollars.

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Mesures</i>
Pièces de rechange (communications et informatique)	398,9	Diminution du montant demandé au titre des pièces de rechange pour l'exercice 2015/16 en raison des dispositions qui régissent désormais le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications.
Total	418,9	

D. Taux de vacance de postes

75. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2015/16 tiennent compte des taux de vacance de postes suivants :

(Pourcentage)

Centre de services mondial (unités hébergées non comprises)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2013/14</i>	<i>Taux budgétisé 2014/15</i>	<i>Projection 2015/16</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	9,5	12,0	9,0
Personnel recruté sur le plan national	5,0	6,0	4,0
Emplois de temporaire ^a			
Personnel recruté sur le plan international ^b	–	30,0	9,0
Personnel recruté sur le plan national ^c	33,3	30,0	33,3

Unités hébergées

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2013/14</i>	<i>Taux budgétisé 2014/15</i>	<i>Projection 2015/16</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	17,4	15,0	15,0
Personnel recruté sur le plan national	–	6,0	–

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^b Cinq emplois financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/284.

^c Huit emplois financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/284.

76. Les taux de vacance proposés pour le Centre de services mondial – hors unités hébergées : 9,0 % pour les postes et les emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autres que pour les réunions) soumis à recrutement international, 4,0 % pour les postes soumis à recrutement national et 33,3 % pour

les emplois de temporaire soumis à recrutement national financés à la rubrique Personnel temporaire (autres que pour les réunions); unités hébergées : 15,0 % pour les postes soumis à recrutement international et 0,0 % pour les postes soumis à recrutement national – ont été calculés sur la base des derniers taux d'occupation des postes enregistrés au moment de l'établissement des budgets.

E. Formation

77. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2015/16 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	133,0
Voyages	
Voyages au titre de la formation	391,0
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	504,0
Total	1 028,0

78. Le nombre de participants prévu pour l'exercice 2015/16, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>Nombre effectif 2013/14</i>	<i>Nombre prévu 2014/15</i>	<i>Nombre proposé 2015/16</i>	<i>Nombre effectif 2013/14</i>	<i>Nombre prévu 2014/15</i>	<i>Nombre proposé 2015/16</i>
Formation interne	44	201	956	61	203	255
Formation externe ^a	40	65	63	200	116	57
Total	84	266	1 019	261	319	312

^a Comprend les cours de formation dispensés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et hors de la zone de la mission.

79. Les programmes de formation interne prévus comprennent des activités de formation professionnelle et de perfectionnement destinées à améliorer les compétences de base et spécialisées du personnel recruté sur les plans national et international. Ils portent sur les domaines suivants : sûreté et sécurité; aviation; technologies de l'information et des communications, y compris les systèmes d'information géographique; gestion des achats, du matériel et des approvisionnements; gouvernance; état de droit; ressources humaines. Les activités

de formation externe visent à renforcer les compétences spécialisées et techniques du personnel dans les domaines suivants : technologies de l'information et des communications; finances et gestion financière; génie; achats; transports aériens; sécurité; gestion du matériel et des approvisionnements; gestion et développement organisationnel. Il est prévu que 1 331 membres du personnel du Centre de services mondial participent à ces séances de formation, certains d'entre eux devant assister à plusieurs stages.

III. Analyse des variations¹

80. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(2 145,5)	(9,6 %)

• Paramètres budgétaires

81. La diminution des dépenses s'explique principalement par une réduction de 23 points du coefficient d'ajustement à compter de janvier 2015.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(1 302,4)	(6,1 %)

• Paramètres budgétaires

82. La diminution des dépenses s'explique principalement par l'application d'un taux de change de l'euro par rapport au dollar des États-Unis plus élevé (base : dernier taux enregistré au moment de l'établissement du budget). Elle est en partie contrebalancée par la création proposée de 8 postes soumis à recrutement national.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	2 536,5	217,1 %

• Paramètres budgétaires

83. Le montant des crédits demandés est en augmentation, ce qui s'explique principalement par l'augmentation nette proposée de 26 postes, en partie compensée par une diminution de 23 points du coefficient d'ajustement à compter de janvier 2015 et par l'application d'un taux de change euro-dollar des États-Unis plus élevé (base : dernier taux enregistré au moment de l'établissement du budget).

Variation

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

Consultants	(59,7)	(12,1 %)
--------------------	--------	----------

• **Gestion : modification de la méthode d'établissement des rapports**

84. La baisse des dépenses prévues s'explique principalement par le fait que les services dispensés par les formateurs apparaissent désormais sous la rubrique Fournitures, services et matériel divers, conformément au nouveau plan comptable. Cette diminution est en partie contrebalancée par les ressources nécessaires à des services de consultants supplémentaires au titre du soutien génie (solutions techniques et gestion des déchets viables) et par la nécessité de certifier conformes tous les travaux de génie réalisés sur place, en application de la législation du pays hôte.

	<i>Variation</i>	
Voyages	230,0	23,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

85. L'augmentation des dépenses prévues s'explique principalement par des frais de voyage supplémentaires dans la zone de la mission.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	1 037,8	14,4 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

86. L'augmentation des dépenses prévues s'explique principalement par les travaux de remise en état/rénovation prévus dans certains bâtiments de la Base, dans le cadre du projet de transformation et de rénovation pluriannuel, et par l'augmentation du prix du marché de l'électricité.

	<i>Variation</i>	
Transport terrestre	492,1	86,3 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

87. L'augmentation des dépenses prévues s'explique principalement par la nécessité de remplacer des véhicules vieillissants (8 véhicules légers de transport de passagers, 7 camions de faible tonnage/fourgonnettes et 1 véhicule d'aérodrome) qui ont atteint ou dépassé leur durée d'utilité estimée.

	<i>Variation</i>	
Communications	1 081,4	15,4 %

• **Gestion : modifications de la méthode d'établissement des rapports**

88. L'augmentation prévue des dépenses s'explique principalement par le fait que du matériel – entre autres, commutateurs de réseau et routeurs, ou pièces de

rechange connexes – qui était habituellement inscrit au budget à la rubrique Informatique, l'est désormais à la rubrique Communications, conformément au nouveau plan comptable.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(1 063,2)	(13,3 %)

• **Gestion : modification de la méthode d'établissement des rapports**

89. La diminution prévue des dépenses s'explique principalement par le fait que du matériel – entre autres, commutateurs de réseau et routeurs, ou pièces de rechange connexes – qui était habituellement inscrit au budget à la rubrique Informatique, l'est désormais à la rubrique Communications, conformément au nouveau plan comptable.

	<i>Variation</i>	
Santé	(46,0)	(13,1 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

90. La baisse prévue des dépenses s'explique principalement par la diminution des besoins au titre de l'entretien de l'entrepôt de fournitures médicales situé en Allemagne, compte tenu des tendances en matière de dépenses récemment observées.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	596,4	64,4 %

• **Gestion : modification de la méthode d'établissement des rapports**

91. L'augmentation prévue des dépenses s'explique principalement par le fait que les services des formateurs étaient habituellement inscrits à la rubrique Consultants et le sont désormais à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, conformément au nouveau plan comptable.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

92. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi portent sur les points suivants :

a) Ouverture d'un crédit de 71 696 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016;

b) Répartition du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice visé.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/68/782/Add.8)

Demande/recommandation

Mesures prises

Le Comité recommande que le Secrétaire général soit prié de faire en sorte que le recrutement de personnel destiné au Centre de services mondial et au Centre de Valence soit effectué sur une base géographique aussi large que possible et de présenter en détail la composition du personnel du Centre de services mondial et du Centre de Valence dans le projet de budget de la BSLB pour l'exercice 2015/16 (par. 22).

Le Comité consultatif insiste sur la nécessité de comptabiliser et de communiquer de façon détaillée et transparente les coûts de fonctionnement des centres informatiques de Brindisi et de Valence. Le Comité note que les projets globaux, notamment Umoja et Inspira, sont financés au moyen du budget ordinaire, du compte d'appui, du budget de chacune des missions de maintien de la paix et de ressources extrabudgétaires. Dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix, le Comité a recommandé que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général d'inclure dans les prochains projets de budget de la BSLB et rapports sur l'exécution de ces budgets une présentation parfaitement transparente de la totalité des ressources mises à la disposition de la BSLB et du centre de Valence pour assurer l'hébergement d'Umoja et les services d'appui connexes, y compris les recettes provenant du recouvrement des coûts auprès des opérations de maintien de la paix et des départements, bureaux et autres entités bénéficiant de ces services (voir A/68/782) (par. 24).

La sélection des membres du personnel du Centre de services mondial à Valence et à Brindisi est effectuée conformément aux directives, règles et règlements de l'Organisation.

Le Centre de services mondial procède au recouvrement des coûts de l'ensemble des services d'appui à l'informatique et aux communications fournis à des entités ne recevant pas l'appui du Département de l'appui aux missions. Il n'y a aucun financement croisé. En conséquence de ce qui précède, dans son projet de budget pour 2015/16, le Centre de services mondial propose en outre de faire en sorte que la prestation de tels services soit administrée dans le cadre d'un arrangement extrabudgétaire distinct.

Le Comité n'est pas convaincu que la réduction des stocks pour déploiement stratégique puisse être considérée comme une économie. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans son prochain rapport sur la BSLB, des informations détaillées sur la révision du niveau et de la composition des stocks pour déploiement stratégique, y compris sur l'état des stocks, avant et après la réduction de juin 2012, et sur les gains d'efficacité réalisés par la suite dans la gestion des stocks pour déploiement stratégique (par. 39).

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans le cadre de son projet de budget pour 2015/16, des informations détaillées sur le fonctionnement des équipes mondiales d'appui aux missions (déploiement effectif, gains d'efficacité réalisés, activités futures envisagées, modalités de financement, enseignements tirés) ainsi que des éclaircissements sur les relations que ces équipes peuvent avoir avec l'équipe d'appui opérationnel (par. 41).

Le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général soit prié de donner, dans le cadre de ses rapports sur l'exécution du budget de la BSLB, des renseignements détaillés sur l'appui fourni aux autres entités des Nations Unies, et d'adopter un cadre harmonisé et cohérent pour l'établissement de ces rapports (par. 44).

Le Comité consultatif répète qu'il est nécessaire de préciser les rôles et responsabilités respectifs du Siège, de la BSLB et des missions en ce qui concerne la fourniture de services géospatiaux ainsi que l'achat et l'entretien de systèmes d'information géographique. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de lui communiquer, dans son prochain rapport sur le financement de la BSLB, des

L'examen du niveau et de la composition des stocks pour déploiement stratégique, actuellement en cours, devrait être achevé à la fin du premier trimestre de 2015. Une mise à jour de la composition et du niveau de ces stocks sera alors communiquée.

Le projet de constitution d'équipes mondiales d'appui aux missions est expérimental et implique trois missions. À ce jour, aucune équipe de ce type n'a été déployée, car le projet prévoyait la création d'une base de données recoupant des ensembles de compétences dans lesquelles puiser, ce qui constituait une option parmi d'autres pour rendre le projet viable. Cette base de données a été créée et quelque 100 membres du personnel de missions y ont été enregistrés. Le Centre de services mondial, qui développe la base de données dont les caractéristiques figuraient dans le concept d'équipes d'appui aux missions qu'il avait initialement mis au point, continue de confier à des membres de son personnel l'exécution de divers services dans les domaines de la réception et de l'inspection, de la liquidation, du contrôle des mouvements, des transports, de la gestion des biens, de l'administration, des TIC et du génie. L'administration examine le mécanisme de financement actuellement mobilisé au titre de l'appui apporté à l'exécution de services essentiels pour les missions et de leur renforcement.

Les renseignements sur l'appui fourni aux autres entités des Nations Unies figurent dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/69/585).

Un document-cadre a été conçu, qui définit clairement les rôles et responsabilités afférents au SIG au Siège, au Centre de services mondial et dans les missions.

*Demande/recommandation**Mesures prises*

informations sur les possibilités de coopération et de synergie avec les entités des Nations Unies dans le domaine de la fourniture de services géospatiaux (par. 45).

Le Comité recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir, dans le cadre de son projet de budget pour l'exercice 2015/16, des informations détaillées sur le recours à des moyens de formation au Centre de services mondial et à la base de Valence (par. 46).

L'ensemble des stages de formation, des ateliers et des visites officielles se déroulent dans les structures de formation de Brindisi et de Valence, sauf lorsque des dispositions spécifiques sont requises ou si les locaux voulus ne sont pas disponibles aux dates demandées. On a alors recours à des structures extérieures. Le site de Brindisi accueille la majorité des activités intersectorielles, notamment la formation préalable au déploiement des civils; pour sa part, le site de Valence accueillera principalement les activités liées aux TIC. Les visites officielles sont gérées par les structures en question, mais sous l'égide du Centre de perfectionnement et de services de conférence.

B. Comité des commissaires aux comptes

[A/68/5 (Vol. II)]

*Demande/recommandation**Mesures prises*

Le Comité recommande à l'Administration : a) de veiller à ce que la direction des missions s'acquitte de sa responsabilité de vérifier les stocks avant d'entreprendre une quelconque activité d'achat; et b) de confier au Centre de services mondial la responsabilité de suivre les principaux indicateurs de résultats des missions en vue de garantir l'application des politiques établies en ce qui concerne la gestion des biens (par. 22).

La mise en œuvre de cette recommandation a été signifiée dans une télécopie en date du 10 décembre 2010, émanant du Sous-Secrétaire général à l'appui aux missions, et dans une télécopie en date du 9 août 2011, émanant du Directeur par intérim du Centre de services mondial, où il était indiqué que les agents certificateurs/ordonnateurs sont responsables de la vérification des niveaux de stocks, qu'ils doivent mettre en regard des demandes et des stocks existants.

Cette recommandation a été appliquée. Des exemplaires de la télécopie officielle et du rapport d'analyse ont été adressés aux missions. Du fait que le Centre de services mondial joue un rôle consultatif auprès des missions clientes en ce qui concerne l'état de leurs stocks respectifs, il établit des rapports périodiques dans lesquels il attire l'attention de la direction des missions sur toute anomalie et encourage les gestionnaires des biens et des stocks à s'assurer que les renseignements figurant dans le système Galileo de gestion des stocks sont corrects et que tout excédent y est consigné. L'exactitude de l'état des stocks au niveau des missions permet à la Section de la gestion des biens du Centre de services mondial de mener efficacement ses activités de

L'Administration accepte la recommandation du Comité selon laquelle les dépenses afférentes à des projets essentiels concernant l'ensemble des missions devraient être dûment examinées et prises en compte lors de l'élaboration des prévisions budgétaires et inscrites officiellement aux budgets dès le départ au lieu d'être financées par des réaffectations ultérieures de crédits (par. 85).

La gouvernance du projet de création de modules doit être assurée de façon plus dynamique. Il est nécessaire de clarifier la répartition des attributions et des pouvoirs entre le Centre des opérations aériennes du Centre de services mondial et le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional.

Le Comité a invité l'Administration, qui a accepté, à :

- a) renforcer la coordination dans le cadre du projet de création de modules, et plus particulièrement la coordination entre le Centre de services mondial, la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions et la Division des achats; b) à améliorer le fonctionnement de la structure révisée établie pour la gouvernance du projet; et c) à clarifier la répartition des attributions et des pouvoirs entre le Centre des opérations aériennes du Centre de services mondial et le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional, en ce qui concerne les vols stratégiques (par. 144).

Le Comité a invité l'Administration, qui a accepté :

- a) d'établir des niveaux de référence et des cibles pour les indicateurs de résultats stratégiques et de clarifier la méthode de collecte des données sur les niveaux de référence et les résultats effectivement obtenus; et b) de définir clairement les périodes sur lesquelles porte la communication des données et la fréquence des rapports

« centre d'information ». Lorsque les indicateurs de résultats ne sont pas respectés, le Centre de services mondial en fait état à la direction de la mission concernée et lui demande de prendre des mesures correctives. Une solution globale pour le renforcement de la gestion des biens à l'échelle mondiale est toujours à l'étude dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la chaîne d'approvisionnement, sous la responsabilité et la direction de la Division du soutien logistique au Siège, et le Centre de services mondial contribue à cette démarche en sa qualité de membre du groupe de travail.

Le Centre de services mondial établit son projet de budget sur la base des instructions et des directives qui lui sont adressées par le Département de la gestion et le Département de l'appui aux missions. Il est suggéré que cette recommandation soit adressée à ces départements afin qu'ils en tiennent compte dans leurs directives et instructions.

Ces recommandations ont été appliquées. S'agissant des recommandations a) et b), le Centre de services mondial, le Service de la logistique et la Division des achats sont représentés au Comité de supervision des projets stratégiques nouvellement établi, qui coordonne les projets stratégiques du Département de l'appui aux missions, notamment l'organisation en modules. S'agissant de la recommandation c), la répartition des attributions et des pouvoirs entre le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et le Centre stratégique des opérations aériennes a été acceptée et entérinée par le Comité directeur du Centre de services régional (l'organe directeur du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements)

Ces recommandations ont été appliquées puisque l'équipe chargée de la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions a normalisé la méthode de présentation des résultats effectivement obtenus et assorti d'échéances les indicateurs de résultats stratégiques et la présentation des rapports.

pour les indicateurs de résultats (par. 155)

Le Comité met l'accent sur la recommandation faite précédemment (voir A/67/5 (Vol. II), chap. II, par. 202) à l'Administration de mettre en place des dispositions détaillées et efficaces pour la planification du transfert des fonctions (par. 167).

Le Comité a recommandé à l'Administration, qui a accepté, de regrouper les tâches liées au traitement de l'indemnité pour frais d'études exécutées au Centre de services mondial et au Centre de services régional afin de faciliter l'harmonisation des méthodes de travail et d'améliorer la prestation des services relatifs à la gestion de cette indemnité (par. 173).

Le Comité recommande que l'Administration, tirant les leçons de la gestion de projet dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions, remédie aux lacunes de la gestion de la réforme de la chaîne logistique. En particulier, l'Administration devrait veiller à l'efficacité de la gouvernance du projet, constituer une équipe spécialisée à cette fin et établir une version officielle du document de fond pour que chaque partie puisse clairement comprendre les grandes orientations, le calendrier des travaux, ainsi que les fonctions et attributions, et accepter de rendre compte des résultats (par. 204).

Le Comité recommande que l'Administration examine les lacunes recensées dans la planification des achats et la gestion des avoirs à l'échelle mondiale (par. 209).

À ce stade, il n'est pas proposé de transférer d'autres fonctions; cependant, si d'autres transferts sont proposés à l'avenir, on mettra en place des dispositions détaillées et efficaces pour leur planification.

Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé de ne pas approuver la proposition tendant à regrouper la fonction de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études au Centre de services régional (A/68/782/Add.8, par. 3.5) et, en conséquence, le 3 septembre 2014, le Centre de services mondial, le Centre de services régional et le service chargé de la stratégie globale d'appui aux missions ont mis un terme au processus de transfert de cette fonction.

Une équipe chargée du projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement a été constituée sous les auspices du Comité de supervision des projets stratégiques, avec pour mission de remédier aux lacunes constatées dans la gestion de la réforme de la chaîne d'approvisionnement.

Cette recommandation est en cours d'application. Afin d'aligner la planification des achats sur l'établissement du budget, il a été demandé aux missions de remettre leur projet de plan d'achat en même temps que leur projet de budget pour 2014/15. Grâce à cette nouvelle approche, les missions, le Centre de services mondial et le Siège déterminent plus facilement et à un stade précoce dans quelle mesure, le cas échéant, il sera possible de satisfaire les besoins des missions en matière d'achats en puisant dans les moyens du Département de l'appui aux missions mis en commun à l'échelle mondiale; il est également possible de

procéder à un stade précoce à un examen stratégique des besoins existants à l'échelle mondiale et des demandes reçues. Le projet de directives sur la planification des achats dans les missions de maintien de la paix et dans les missions politiques sera actualisé pour tenir compte de l'alignement des plans d'achat sur les projets de budget. Ces directives seront examinées

et il y sera mis la touche finale dans le cadre d'une initiative de plus grande portée du Département de l'appui aux missions, dont l'objectif est la définition d'une vision d'ensemble et d'une stratégie globale pour la chaîne d'approvisionnement. En outre, un groupe d'examen de haut niveau des achats stratégiques devrait être constitué au Département de l'appui aux missions, avec pour tâche de passer en revue les achats complexes et d'un montant élevé à une étape précoce du processus d'acquisition. Dans l'attente de la création officielle d'un tel groupe d'examen, une procédure transitoire a été mise au point, qui permettra de passer en revue dans une optique stratégique les demandes d'achat à venir.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- **Création de poste.** Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes.
- **Réaffectation de poste.** Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir un changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe.
- **Transfert de poste.** Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau.
- **Reclassement ou déclassement de poste.** Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées.
- **Suppression de poste.** Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission.
- **Transformation de poste.** Trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

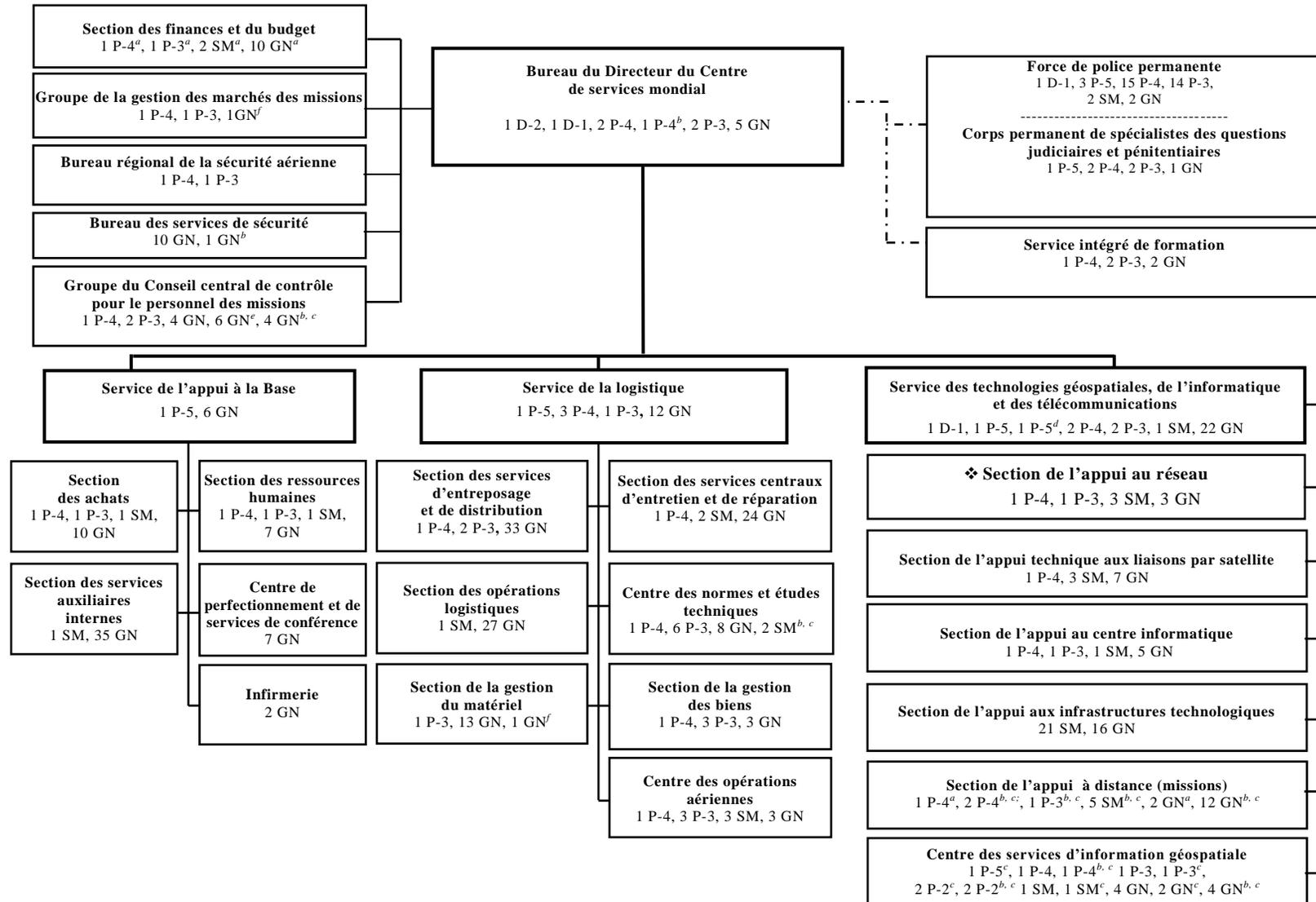
B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigramme



(Voir notes page suivante)

(Notes de l'organigrammes)

Notes : Les lignes en pointillé indiquent des liens avec des services qui relèvent du Siège de l'ONU sur le plan opérationnel et technique et du Centre de services mondial sur le plan administratif.

- ❖ Supervision des prestataires appartenant au système des Nations Unies (membres du personnel du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et du Centre international de calcul) et de tiers (entreprises).

Abréviations : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile.

^a Transfert au sein du Centre de services mondial.

^b Création.

^c Financé à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^d Reclassement.

^e Transformation.